

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

**PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION
ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE**

*Mini atelier de validation du document d'étude sur la distribution et statut du *Sericostachys scandens* au Burundi*

En date du 29 Mai 2023, s'est tenu un mini-atelier de validation du document d'étude sur la distribution et statut du *Sericostachys scandens* au Burundi. Cela a été organisé dans le cadre du programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité issu du partenariat entre l'OBPE et l'IRSNB.

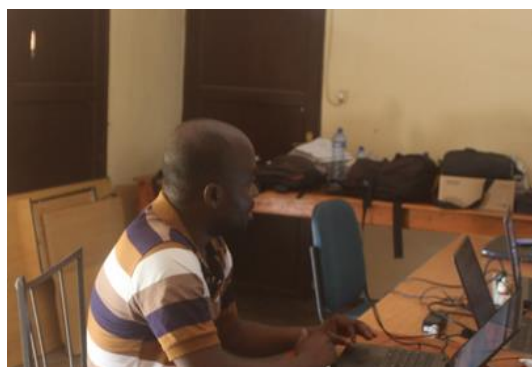
Etaient présent :

Le Responsable du Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité, les cadres de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), un consultant et un assistant financier du CHM.

Mot de Bienvenu

Au début de mini atelier, le Responsable du Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité, a prononcé le mot de bienvenu en remerciant les participants qui avaient répondu présents à cette invitation.

Par la suite, il a souligné qu'en vue de d'une contribution à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité (SNPAB) en ses objectifs 1 et 7, cette étude portant sur la distribution et statut du *Sericostachys scandens* au Burundi a été élaboré.



Mot de bienvenu par le Responsable du Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité

Il a rappelé ainsi aux participants que l'objectif de ce mini atelier était de valider ce document et qu'ainsi leurs apports et observations sont plus qu'indispensables pour son amélioration.

Présentation du document

Après le mot de bienvenu, la présentation du document a suivi. Le présentant a débuté en mentionnant que le document de cette étude constitue une référence pour le statut et la répartition spatiale du *Sericostachys scandens* au Burundi. Son contenu présente des indicateurs de base pour éclairer la décision, suivre la tendance de l'espèce et développer des plans pour son éradication. L'exploitation de ces données et les recommandations émises sont des éléments de base pour éclairés la prise de décision pour son éradication.

Il a signalé que l'étude a été réalisée sur la zone s'étendant sur les 3 sur les 5 zones agro écologiques du Burundi tenant compte de leur altitude. Les zones agro-écologiques considérées sont :

- La crête Congo-Nil située à une altitude qui varie de 1750 à 2600 m, d'où prennent naissance plusieurs rivières. Son relief est faiblement accidenté et quelque fois vallonné. La température moyenne est inférieure à 18° C.
- Les plateaux centraux dans lesquels des collines sommets et crêtes alternent avec des bas-fonds, qui constituent des marais, parfois de grande taille. L'altitude varie de 1500 à 2000 mètres et les températures moyennes sont inférieures à 18° C.
- Les dépressions de l'Est et du Nord Est du pays. Des collines alternent aussi avec des bas-fonds mais à des altitudes moins élevées que sur les plateaux centraux (1500 à 2000 m) et avec des températures supérieures à 18° C

Il a signalé que la méthodologie de travail a consisté à l'exploitation de la revue bibliographique sur l'espèce *Sericostachys scandens*, l'enquête en ligne auprès des chercheurs et gestionnaires des Aires Protégées et la collecte des données sur terrain. A chaque zone agro-écologique où l'espèce de *Sericostachys scandens* était identifiée, une enquête en ligne a été organisée auprès des chercheurs et gestionnaires des Aires Protégées. Ainsi un questionnaire en ligne a été conçu sur Google forme et transmis auprès des gestionnaires des aires Protégées renfermant les écosystèmes forestiers et des Professeurs, des institutions académiques, spécialisés dans le domaine de la biologie et de l'Ecologie des paysages fréquentant les différents écosystèmes du Burundi. Ainsi, au total 15 répondants ont pu participer à cette enquête.

Les résultats de l'enquête ont montré que 12 sur les 15 enquêtés ont pu répondre aux questionnaires manifestant avoir des connaissances sur *Sericostachys scandens*. (Umutifu). Toutefois, sur le caractère envahissant de l'espèce, sur les 12 répondants, 11 soit 91,7% reconnaissent que *Sericostachys scandens* est une espèce envahissante. Au point de vue de distribution de l'espèce *Sericostachys scandens* au Burundi, les résultats de l'enquête montrent que *Sericostachys scandens* est essentiellement distribuée sur la crête Congo-Nil dans les provinces et/ou les communes abritant les forêts ombrophiles de montagne. Les provinces signalées sont Muramvya (Bukeye, Muramvya), Kayanza (Kabarore, Matongo, Muruta), Cibitoke (Bukinanyana, Mabayi), province Bubanza (Musigati, Rugazi) et province Bururi (Bururi, Vyanda)

Au niveau des Aires protégées, le Parc National de la Kibira a été le plus cité comme abritant l'espèce *Sericostachys scandens*. Les répondants ont affirmé la présence de cette espèce dans tous les secteurs de ce parc. Sa présence est également signalée à la Réserve Naturelle Forestière de Bururi, à la Réserve Naturelle de Vyanda, au niveau des massifs Kibimbi-Inanzerwe. Toutefois, *Sericostachys scandens* est également signalé au Parc National de la Ruvubu malgré qu'il se trouve dans la Dépression du Nord-Est. Quant à la répartition de l'espèce *Sericostachys scandens* selon l'altitude, les résultats montrent que la majorité des répondants affirment que cette espèce se retrouve beaucoup plus en haute altitude. Toutefois, les résultats révèlent cette espèce a été observée en moyenne altitude

Selon le type d'habitat, les résultats montrent que *Sericostachys scandens* est la plus présente dans les forêts de montagne dominant le Parc National de Kibira., Toutefois, sa présence est également signalée dans les galeries forestières des massifs Kibimbi-Inanzerwe mais également au Parc National de la Ruvubu. Concernant la densité, les résultats de l'enquête révèlent que la moitié des répondants estiment que *Sericostachys scandens* se retrouvent dans les différents habitats (les forêts de montagnes) en de forte à moyenne densité. De plus dans certains endroits surtout dans les galeries forestières, cette espèce s'observe en de faible densité.

Quant au statut de conservation, les résultats de la présente étude montrent des valeurs élevées de la densité de l'espèce *Sericostachys scandens*, allant jusqu'à 475 individus par ha à la Réserve Naturelle Forestière de Bururi et celles allant jusqu'à 185 individus par ha au Parc National de la Kibira. Ces valeurs renseignent sur le niveau de prolifération de *Sericostachys scandens* dans les deux aires protégées. Ainsi, les valeurs de la densité trouvées confèrent à l'espèce *Sericostachys scandens* le statut d'espèce envahissante à prolifération inquiétante menaçant considérablement la biodiversité, les services écosystémiques et les habitats des deux milieux d'étude.

En conclusion, il a été souligné que les résultats de cette étude portant sur la distribution et le statut de l'espèce envahissante *Sericostachys scandens* au Burundi constituent une base de référence pouvant orienter les gestionnaires et les décideurs au contrôle et l'éradication de cette

espèce. Les informations fournies par cette étude constituent des indicateurs sur la répartition de cette espèce sur le territoire burundais en général et dans les aires protégées en particulier et son niveau de prolifération.

Ainsi, les résultats ont révélées la présence de *Sericostachys scandens* dans la Crête Congo Nil et dans presque toutes les aires protégées de cette région. Quant au statut, tenant de la densité de cette espèce envahissante, il a été constaté des niveaux de prolifération inquiétante par cette espèce menaçant ainsi la biodiversité, les services écosystémiques et les habitats des milieux, essentiellement des aires protégées, qui l'abrite. Enfin, quelques recommandations ont été proposées:

- Les gestionnaires des aires protégées ou des milieux abritant cette espèce de renforcer la surveillance de ces milieux pour prévenir ou réduire les actions perturbatrices directes de l'homme
- Etablir un plan ou protocole de suivi écologique et de la dynamique de l'espèce *Sericostachys scandens* afin de maîtriser son niveau de prolifération dans les différentes aires protégées où sa présence est déjà signalée ;
- Initier des études sur les impacts de *Sericostachys scandens* sur la diversité des plantes et leur régénération dans les écosystèmes où on la trouve ;
- Etudier les méthodes de contrôle et de traitement essentiellement mécanique (tel que la coupe) de *Sericostachys scandens* afin de faciliter la restauration des habitats pré-perturbés et créant ainsi des conditions moins favorable à sa prolifération ;
- Réfléchir sur la valorisation, en organisant son exploitation de *Sericostachys scandens*, sur base de ses usages locaux par les populations riveraines des aires protégées qui l'abrite.

Après la présentation du document, des échanges et discussion ont suivi pour y apporter des contributions visant à l'améliorer et enfin il a été validé.



*Échange des participants sur document d'étude sur *Sericostachys scandens**

Enfin, le mini atelier a été clôturé sur les mots de remerciements de la part du responsable du Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité envers les participants pour leurs interventions fructueuses qui ont abouti à la validation document d'étude sur la distribution et statut du *Sericostachys scandens* au Burundi. Il a terminé en remerciant l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), ayant initié cette activité à travers le « Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité au Burundi » sous le financement de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique à travers le programme CEBioS (Biodiversité et développement).

Le rapporteur

BUKURU Anatole

Consultant du CHM-Burundi